

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N°100/ 083 DU 17 MAI 2024 PORTANT NOMINATION DE CERTAINS CADRES AU BUREAU BURUNDAIS DE NORMALISATION ET CONTROLE DE LA QUALITE «B.B.N»

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret-loi n° 1/23 du 26 juillet 1988 portant Cadre Organique des Etablissements publics burundais ;

Vu le Décret n°100/196 du 15 septembre 2016 portant Dispositions Complémentaires de Gouvernance des Etablissements Publics à caractère Administratif, des Administrations Personnalisées de l'Etat et des Sociétés à Participation Publique ;

Vu le Décret n°100/039 du 03 mars 2020 portant Organisation et Fonctionnement du Bureau Burundais de Normalisation et Contrôle de la qualité ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/094 du 09 novembre 2020 portant Réorganisation du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme ;

Sur proposition du Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Directeur Général du Bureau Burundais de Normalisation et Contrôle de la Qualité «BBN» :

Monsieur Jérémie NGEZAHAYO.

Article 2 : Est nommée Directeur chargé de la Gestion Administrative et Financière au Bureau Burundais de Normalisation et Contrôle de la Qualité «BBN» :

Madame Médiatrice NDUWAYEZU.

Article 3 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 4 de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 17 mai 2024

Evariste NDAYISHIMIYE.-

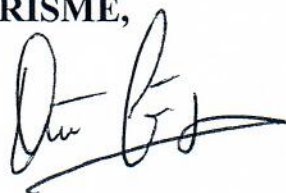


**PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
LE PREMIER MINISTRE,**



**Gervais NDIRAKOBUCA
Lieutenant Général de Police.**

**LE MINISTRE DU COMMERCE,
DU TRANSPORT, DE L'INDUSTRIE
ET DU TOURISME,**



Marie Chantal NIJIMBERE.